



Formation

Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied

Durée : 7 heures (1 jour)

Effectif : De 3 à 10 participants



Pourquoi envisager cette formation ?

Les utilisateurs d'échafaudages de pied doivent recevoir une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées conformément au Code du travail. La formation proposée tient compte des recommandations R408 de la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés (CNAMTS) définissant les référentiels de compétences.



Objectifs pédagogiques

Finalité de la formation :

- Travailler en sécurité sur un échafaudage de pied et réaliser les vérifications journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied monté conformément à la notice du fabricant

Objectifs :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité



Profil des stagiaires

Pour qui

- Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied et désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications journalières (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004)
- Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée

Prérequis

- Le stagiaire devra avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, schémas et plans)



Modalités

Modalités d'intervention

- Formation en présentiel intra-entreprise au sein des locaux de l'entreprise (ou dans des locaux tiers mis à disposition de l'entreprise). Délai d'intervention : entre 2 et 4 semaines à partir de la signature de la commande.

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap

- Plusieurs de nos intervenants sont formés pour accompagner des personnes en situation de handicap. En fonction du type de handicap, la taille de la classe sera réduite afin de pouvoir consacrer suffisamment de temps à chaque stagiaire. Pour les handicaps d'origine auditive, il pourra être fait appel à un interprète en langue des signes.

Limites d'effectifs

- De 3 à 10 participants

Durée

- 7 heures (1 jour)



Ressources techniques et pédagogiques

Équipe pédagogique

- Formation assurée par un expert avec plusieurs années d'expérience, spécialisé dans la formation et titulaire d'une attestation de reconnaissance en tant que "formateur échafaudages de pied R408" délivrée par le réseau Assurance maladie risques professionnels / INRS

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés
- Apports théoriques
- Mises en situations pratiques en utilisant des configurations d'échafaudages courantes et spécifiques, à cadres ou multidirectionnel (console, levage de charge par potence, porte à faux et poutre de franchissement ou escaliers d'accès
- Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique
- Le temps de formation est ainsi réparti : 4 heures pour les parties théoriques et 3 heures pour les parties pratiques
- Remise du Mémo Formation " Montage, utilisation et démontage des échafaudages " (Livret de 48 pages) à chaque stagiaire
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation



Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- La formation fait l'objet d'une évaluation des connaissances et des savoir-faire
- Évaluation des connaissances : Réalisée à partir d'un questionnaire à choix multiples (QCM) constitué de 25 questions réparties en 3 domaines de compétence
- Évaluation des savoir-faire : Réalisée lors d'application pratiques au plus proche de situations réelles de travail (utilisation et vérification journalière)



Modalités de certification ou de délivrance d'une attestation

Modalités de reconnaissance ou de validation

- Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux évaluations des connaissances et des savoir-faire

Modalités d'obtention

- À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, l'organisme de formation leur délivre une attestation de compétence formation validant les acquis.

Détails sur la certification ou sur l'attestation

- Sans objet



Contenu de la formation (progression pédagogique)

- Les enjeux de la prévention
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- L'exploitation de la notice du fabricant
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- L'examen de l'état de conservation de l'échafaudage

Code programme : ECH-PUV
Date de mise à jour : 6 janvier 2025